

méthanisation économie d'énergie huile granulés banc d'essai tr...
bois chauffe eau solaire huile carburant énergies renouvelables hu...
gnostic tracteur bûches crédits d'impôts éolienne bois déchiqueté m...
nergie huile granulés banc d'essai tracteur biogaz taillis de saules bo...
burant énergies renouvelables huile combustible plaquettes diagno...
mpôts éolienne bois déchiqueté méthanisation économie d'énergie...
tracteur biogaz taillis de saules bois...
huile combustible plaquettes diagno...

Cuma Mené Energie - Côtes d'Armor

Méthanisation. Excédents de lisier pour les éleveurs de la cuma Mené Energie, déchets et coproduits à traiter pour les industries agroalimentaires et la collectivité.

Bref, des problèmes environnementaux similaires et voisins, gérés demain par une même unité de traitement de la matière organique : Géotexia Mené, implantée dans le territoire du Mené, en Côtes-d'Armor.



"Géotexia Mené," expliquent les adhérents de Mené Energie, "répond aux problèmes de mises aux normes d'éleveurs et d'industriels du secteur : c'est un projet de territoire."

© Charles Crité

Biogaz : l'affaire d'un territoire

Le premier coup de pioche devrait être donné cet hiver. La mise en service est prévue pour la fin de l'année 2007. Le projet lui – construire une unité collective de traitement de la matière organique – a pris forme il y a déjà plusieurs années, au début de ce nouveau millénaire... "Avec l'association MIR, qui regroupe des habitants du Mené, nous étions mobilisés sur les questions environnementales et notamment les problèmes de qualité de l'eau," se souvient Dominique Rocaboy, président de la cuma Mené Energie. MIR multiplie alors les visites et voyages d'études. A chaque fois l'association invite des élus et techniciens (de diverses OPA, dont la Fdcuma), des agriculteurs et artisans (chauffagistes,...), s'entoure d'experts de l'Ademe, de Aile (association d'initiative locale pour l'énergie et l'environnement, créée par l'Ademe et la Frcuma Ouest) et d'industriels. "C'est au fur et à mesure de ces déplacements, de ces rencontres, que nous avons pris conscience de la complémentarité de certains de nos problèmes et de tout l'intérêt de bâtir un projet commun autour de la méthanisation," analyse Dominique Rocaboy. "Géotexia Mené, est un projet pour le territoire. Nous répondons aux problèmes d'excédents d'agriculteurs, de gestions des déchets d'industries locales et de la collectivité, nous contribuons au développement d'énergies renouvelables."

Accepter les différences

Un projet commun de territoire certes, mais des objectifs propres et des traditions différentes. Géotexia Mené implique la collaboration d'acteurs locaux qui n'ont pas nécessairement pour habitude de travailler

ensemble, ni les mêmes façons de travailler : des industries agroalimentaires locales, des agriculteurs regroupés en cuma, des élus. Ces derniers ayant à gérer tant la gestion des déchets que le développement (durable) du territoire. Autre partenaire atypique pour les agriculteurs : le groupe Idex, industriel spécialiste du traitement des déchets et de la gestion des équipements de production d'énergie. Idex, au travers de ce projet, et personne ne peut lui en vouloir, vise aussi son propre développement. Quant aux façons de travailler différentes, un seul exemple clé : les processus de décision. Dans une cuma, au sein d'un conseil d'élus ou dans une entreprise, ces processus répondent à des règles différentes. Pour parvenir au projet commun, tous ces acteurs ont dû apprendre à accepter ces différences, à se faire confiance. "Le fait d'être en cuma," tient à souligner Dominique Rocaboy, "de faire partie d'un réseau reconnu, nous a donné de la crédibilité aux yeux de nos partenaires, des institutionnels et des financeurs. L'intérêt constant de l'Ademe et de Aile pour le projet nous a également donné du crédit."

Techniquement novateur

Rassembler des protagonistes aux traditions différentes n'est pas la seule originalité du projet. C'est également un projet techniquement novateur. Via la méthanisation qui permet de produire des kWh et via l'utilisation de la chaleur qui permet, entre autres, de traiter l'eau, cette eau irrigue ensuite des hectares de cultures énergétiques destinées à alimenter en combustible renouvelable les chaudières des habitants du Mené.

Des réticences locales

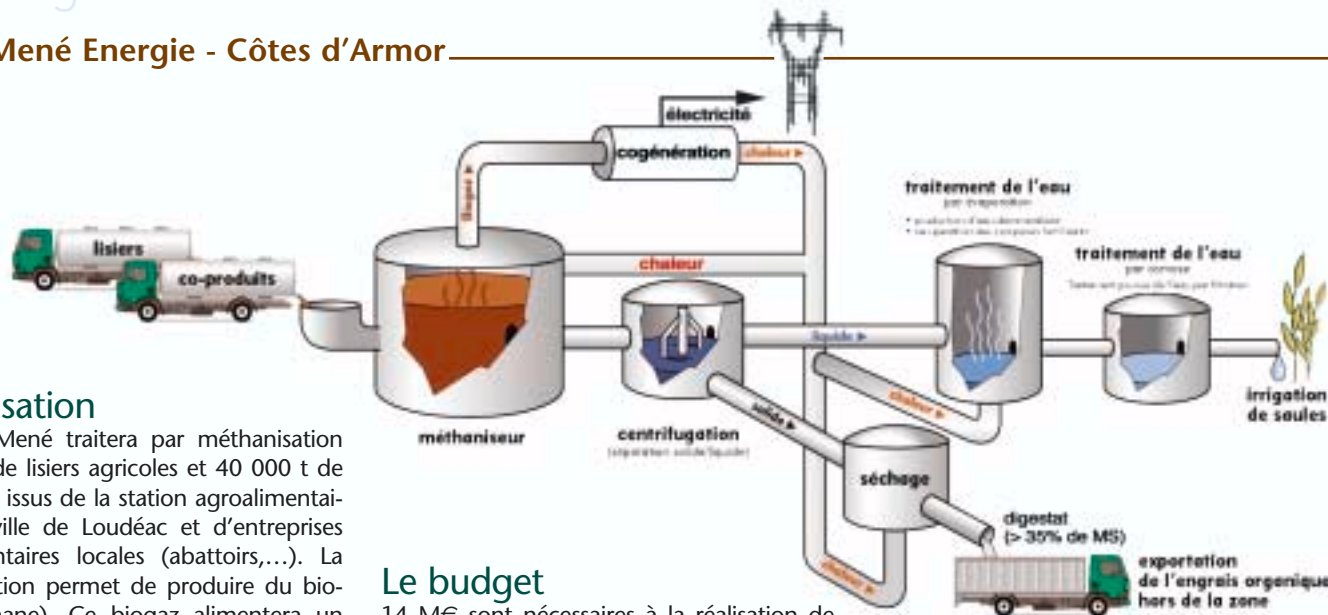
L'originalité du projet tient encore à sa dimension industrielle. Si en travaillant le projet, les agriculteurs se sont familiarisés avec l'idée d'être partie prenante d'un projet dans lequel il faut investir 14 M€, un petit nombre d'habitants voit d'un mauvais œil l'installation près de chez eux d'un 'site classé soumis à autorisation'. Pour expliquer le projet et répondre aux questions des habitants du Mené, MIR a organisé une réunion publique avec les différents partenaires dès novembre 2002 : la salle des fêtes de Saint-Gouéno était pleine comme un œuf et les questions nombreuses. Tout n'a pas été réglé ce soir là... Une association locale s'oppose toujours au projet.

Aujourd'hui, la procédure légale inhérente à la création d'un site classé soumis à autorisation est terminée (étude d'impact et de danger, enquête publique, consultations des maires et des services administratifs). Le comité d'hygiène départemental, où siège l'association de défense de l'environnement Eaux et Rivières de Bretagne, a validé le projet. La procédure de recours sur le permis de construire est désormais close. Le pacte-actionnaires et le volet financier sont sur le point d'être bouclés.

Reste à creuser, puis à édifier l'unité collective de traitement par méthanisation de la matière organique dont l'initiative revient aux agriculteurs de la cuma Mené Energie. En France, la première du genre !

Brigitte Gaborit

Cuma Mené Energie - Côtes d'Armor



La réalisation

Géotexia Mené traitera par méthanisation 35 000 t de lisiers agricoles et 40 000 t de coproduits issus de la station agroalimentaire de la ville de Loudéac et d'entreprises agroalimentaires locales (abattoirs,...). La méthanisation permet de produire du biogaz (méthane). Ce biogaz alimentera un moteur de 1 MW électrique. L'électricité produite sera vendue à EDF. La chaleur du moteur servira à maintenir à 37° le méthaniseur, sécher la matière organique pour en faire un engrais solide (10 à 13 000 t/an) et traiter l'eau par évaporation. L'eau traitée (50 000 m³/an), dont la teneur en nitrates sera inférieure à 10 mg/l, irriguera des plantes énergétiques (13 ha de saules, 2 ha de miscanthus). Déchiquetées, ces plantes alimenteront les chaudières à bois des habitants du Mené, voire des collectivités. Le projet est autonome en énergie à 95 %.

Les principaux acteurs

La cuma Mené Energie (30 éleveurs), épaulée par Aile et l'Ademe, a su convaincre des industries agroalimentaires du secteur de traiter ensemble leurs effluents d'exploitation (lisiers, déchets et coproduits). Le groupe Idex (et sa filiale Adelis) est spécialiste du traitement des déchets et de la gestion des équipements de production d'énergie. Localement, l'association Mir, Mené initiative rurale, a accompagné la réflexion en organisant des voyages d'études et une réunion d'explication grand public. Les élus de la communauté de communes du Mené soutiennent le projet depuis le départ. Aujourd'hui leur soutien est également financier.

Le budget

14 M€ sont nécessaires à la réalisation de l'usine. L'Ademe, l'Agence de l'eau et le Feder subventionnent le projet à hauteur de 35 % des investissements. Le reste sera financé par l'emprunt (Crédit agricole, le CA des Côtes d'Armor, OS'EO et la Caisse des dépôts et consignations). La communauté de communes du Mené a acheté le terrain sur lequel sera implantée l'usine (13 ha). Le chiffre d'affaires escompté est de 2,5 à 3 M€, l'entreprise devrait employer 8 à 10 personnes. Les agriculteurs devraient déboursier 6,80 €/m³ traité.

Les conditions de réussites

- Elles se résument à trois conditions :
- Une volonté forte de faire aboutir le projet ;
 - Trouver des partenaires et s'entourer de conseillers ;
 - Pour monter un projet collectif, il faut bien se connaître : un voyage ensemble pour découvrir une réalisation comparable est un bon atout.

Le choix de la structure

Géotexia Mené est une société anonyme. Les capitaux propres (10 % des investissements) seront détenus à 46 % par Idex, 34 % par la cuma, 20 % par la Caisse des dépôts et consignations. La structuration en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), méconnue des industriels, n'a pas été retenue.

Les résultats attendus

Pour les éleveurs et les industriels l'objectif est de se mettre aux normes. Leurs mises aux normes et les procédés techniques choisis contribueront au respect de l'environnement : préservation de la qualité de l'eau, utilisation d'énergies propres et renouvelables (méthanisation, chauffage au bois). Ce projet cadre parfaitement avec celui des élus de la communauté de communes du Mené, labellisée 'pôle d'excellence rurale' : asseoir le développement du territoire sur des projets favorisant le respect de l'environnement.

Séance de travail entre Idex et la cuma Mené Energie. Etre structuré en cuma a donné de la crédibilité au projet aux yeux des partenaires.



Pour en savoir plus

Aile, association d'initiative locale pour l'énergie et l'environnement (Rennes) : Armelle Damiano - 02 99 54 63 23 - armelle.damiano@aile.asso.fr

